

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 DECEMBRE 2014

Le Conseil Municipal de VACQUEYRAS s'est réuni le mardi 16 décembre 2014, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur GRAVIER Jean-Marie, Maire.

Absents excusés et représentés : Mme Agnès BURLE, Mrs Jaouad ABOUD et Sylvain MIGUET.

Après lecture, le procès-verbal de la séance précédente du 5 novembre 2014 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur Raymond BRUNET est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire devait ensuite donner un certain nombre d'informations liées aux séances précédentes ou relevant de la vie municipale comme notamment :

- L'attribution attendue d'une subvention de 8 250 € du Conseil Général en faveur des nouveaux logements en cours de construction.
- La réception officielle de la convention relative au nouveau dispositif DACT 84 avec le Conseil Général.
- Les courriers et démarches déjà engagés concernant la mise en place du débitmètre et le futur schéma d'assainissement.
- Les travaux de relèvement des tampons d'assainissement par la SAUR en vue des passages de caméras dans le réseau.
- Le début des travaux d'extension du réseau chemin des Abreuvoirs.
- Le début de la mise en place des panneaux de nomination des chemins par la CoVe.
- Les résultats du Téléthon pour lequel la somme de 3 533,50 € a été récoltée.

Quant à Mme Paulette SEIGNOUR elle devait rendre-compte des démarches engagées par la Mairie en vue d'éventuels rachats d'emprunts.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Afin d'ajuster les dépenses des prévisions budgétaires par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement, le Conseil, à l'unanimité, a voté la décision modificative suivante :

- Ajouter 16 000 € au compte 011-61522 (entretien des bâtiments) et enlever 16 000 € au compte 022-022 (dépenses imprévues)

CRÉATION DE TROIS EMPLOIS TEMPORAIRES D'AGENTS RECENSEURS :

En vue du prochain recensement qui aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015, il s'agit de créer trois emplois temporaires d'agents recenseurs. Le coordonnateur sera Mme Christelle LEMAIRE, le coordonnateur adjoint Mme Sylvie ROCCI. Les agents recenseurs sont Mmes Anne-Marie BESSAC, Josette DANIEL et M. Bernard CHASTAN.

Délibération adoptée à l'unanimité.

CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS PAR LA COVE :

Monsieur le Maire devait rappeler que les services de l'Etat cessaient progressivement cette mission. Suite à la réunion de la commission d'urbanisme du 26 novembre 2014, une lettre d'accord de principe avait été envoyée à la COVE. Les délibérations ayant été prises par la COVE avec l'avis favorable des commissions paritaires, les communes doivent délibérer à leur tour. A l'unanimité, le Conseil a autorisé Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce service qui débutera à compter du 16 mars 2015. Le Conseil devait également autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'Etat une convention de transition pour ce même service jusqu'à ce que la COVE prenne le relais.

QUESTIONS DIVERSES :

À l'unanimité, le Conseil :

- A fixé à 450 € le loyer mensuel pour le logement de l'ancienne SAGIVAC que la Mairie envisage de louer.
- A autorisé Monsieur le Maire à faire effectuer les travaux d'urgence pour une meilleure insonorisation du cabinet médical lorsque sera reçu le rapport et les préconisations de l'expert du Cabinet QUALI-CONSULT venu faire un diagnostic sur place le 9 décembre 2014.
- A approuvé le devis de Monsieur PLAT (480 € HT) pour la réalisation d'une infographie demandée par le groupe de travail qui pilote le projet de déplacement du buste du Troubadour Raimbaut.
- A approuvé la création d'un groupe de travail pour une rénovation complète du site internet de la Commune. Il sera composé de Mmes Claude MARCELLIN, Paulette SEIGNOUR, Sylvie ROCCI, Mrs Philippe BOUTEILLER, Philippe BERNARD et Tony MARTINEZ.
- A délibéré en faveur de la fusion des deux écoles, suite au souhait du Conseil d'Ecole du 7 octobre 2014.

- A autorisé le Syndicat des Vignerons à utiliser les lampadaires du CD7 pour y fixer des panneaux oriflammes annonçant le 25^{ème} anniversaire de l'appellation VACQUEYRAS.

Monsieur le Maire devait ensuite informer le conseil que le directeur de la Poste l'avait informé que les heures d'ouverture du bureau de Vacqueyras allaient passer de 12h30 à 12h hebdomadaire, ce qui va occasionner la fermeture d'une matinée. Le Conseil souhaite que cette nouvelle matinée de fermeture soit celle du Mardi.

A la demande de l'architecte de la bibliothèque et du Syndicat d'Initiative, Monsieur le Maire devait inviter les membres du Conseil à effectuer quelques visites de lieux afin de comparer les sols en béton coloré et en pierre traitée dans le but de choisir le revêtement qui sera effectué dans les nouveaux locaux. La visite est fixée au 23 décembre 2014 à partir de 13h30.

Puis furent effectués les comptes rendus suivants :

Monsieur le Maire :

- 1) Contrat de rivières du Bassin Sud-Ouest du Mont Ventoux
Election du Président du Comité « Contrat de Rivière » : Alain GUILLAUME (Aubignan) élu avec 17 voix et 2 abstention. Il remplace M. MARGAILLAN qui n'est plus élu (Monteux).
Synthèse du bilan des actions menées : déversoir d'orage de la Blouvarde, étude sur les bornes de sulfatage.
- 2) Commission eau-assainissement à Sarrians le 1^{er} décembre 2014
Décisions modificatives budgétaires (19600 € en fonctionnement, 14500 € en investissement).
- 3) Commission consultative des services publics locaux de la COVE le 8 décembre 2014
Rapports annuels des délégataires 2013 (exploitation de l'unité de Loriol, réseau câblé, transport des voyageurs).
Rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
Création d'une régie autonome pour la gestion du Marché Gare de Carpentras.
- 4) Réunion du Syndicat RAO – Saint Roman de Mallegarde du 16 décembre 2014
Débat d'orientation budgétaire 2015, approbation de l'analyse financière, participations communales (504,16 € pour Vacqueyras), indemnité de conseil de la trésorière (entre 700 et 800 €), demandes de subventions pour travaux et études, procédure de participation voirie-réseau (Bollène)

Madame Paulette SEIGNOUR :

- 1) COVE – Commission des finances le 3 décembre 2014
Baisse des dotations de l'Etat ➤ baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissement, baisse des effectifs envisagée, emprunts envisagés
- 2) COVE – Services fiscaux le 9 décembre 2014
Révision des valeurs locatives des locaux professionnels, avis des commissions communales sur cette révision, fonds de soutien aux communes ayant des emprunts « toxiques », dématérialisation des moyens de paiement, signature électronique, problème des régies à épurer.
- 3) Syndicat mixte forestier au Thor le 9 décembre 2014
Travaux réalisés en 2013, travaux en cours en 2014, travaux envisagés en 2015, indemnité du receveur.
- 4) Assemblée générale de l'ADTHV à Beaumes de Venise le 10 décembre 2014
Changement de nom : « Association pour le Développement Touristique Provence Rhône Ventoux », modification des statuts concernant la délimitation du périmètre.
Le nouveau Président est Monsieur Alain TAILLAND, le président de l'office de tourisme de Valréas.

Monsieur Claude ONDE :

- 1) COVE – Transition énergétique le 18 novembre 2014
Présentation du schéma régional Climat Air Energie, présentation de la Conférence régionale pour la transition énergétique, Présentation et échanges sur les réalisations et projets sur le territoire de la Cove.
- 2) COVE – Commission Voirie
Tarifs 2015 (+ 1,54 %), présentation des services de la COVE aux communes, convention de voirie pour l'utilisation des fonds de concours (report d'un an)
- 3) SARRIANS le 20 novembre 2014
Remise par le Lyon's Club de plaques pour les parkings réservés aux handicapés.

- 4) COVE – Commission développement durable le 2 décembre 2014
Renouvellement de la convention pour l'espace Info-Energie, projet de centrale photovoltaïque à Caromb (15 ha).
- 5) OCS Dentelles-Brégoux à Sarriens le 10 décembre 2014
Présentation du diagnostic des besoins du territoire, projet sportif intercommunal de la COVE.
- 6) EPAGE sud-ouest du Mont Ventoux à Bédoin le 11 décembre 2014
Indemnité du receveur, participation du syndicat aux mutuelles santé des employés. Le plan stratégique de gestion des risques inondation fourni par les services de l'Etat a été validé, présentation du contrat de rivières.

Monsieur Pascal CHASTAN

- 1) Canal de Carpentras le 8 décembre 2014
Travaux 2014/2015, conventions bornes incendie sur réseau sous pression
- 2) COVE – Commission accessibilité le 15 décembre 2014
Election du Vice-président : M. Joël BOTREAU, Présentation du rôle de la commission et du contexte législatif, bilan des travaux effectués.

MONSIEUR Raymond BRUNET

- 1) Entrechaux – Syndicat Ouvèze Provençale le 12 novembre 2014
Présentation du contrat de rivières (validé pour 5 ans, validation du PAPI (Plan d'actions et de préventions des inondations))
- 2) COVE – Commission tourisme/agriculture
Bilan du camping intercommunal du Brégoux à AUBIGNAN, rénovation des toilettes (400 000 €), convention prévigrêle renouvelée pour 5 ans.

Puis furent évoqués le projet de skate-park, des lampadaires à ajouter au chemin des Fontaines, l'enlèvement du pont bascule, la possibilité de faire la soirée du 13 juillet de la fête des vins sur la place de la Mairie, le problème du goûter des enfants à l'extérieur aux écoles en période hivernale.

La séance fut levée à 22 h 40.